L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 21 FEVRIER 1871. 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 21 FEVRIER.

NTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

- Sheriff, à la Bourse des Négociants et 626 rue Royale, entre Domine et Canal,—Immeubles, titres, &c., à un terrain situé au [illegible] Faisance, avec les bâtisses qui s'y trouvent, rue de la rue Jersey.—Aussi, cinq Bonds de $1111 chacun.
- Morphy, à 10 heures, en face du No 67 Magasins.—Un cheval, une vache et son
- Roger & Co., dans leurs salles d'encan 42 Vieilles Levée—vente sans réserve de [illegible] marchandises sèches, étrangères et
- [illegible] 30 par, à 10 heures, sur les lieux, au coin Esplanade et Sous-Levée.—La pharmacie, etc., de feu Dr Bell.
- Barnett, sur la façade de la Rotonde, rue St Louis, entre Royale et Chartres—Belle régulière de meubles.
- J. Montgomery, à sa salle d'encan, 67 rue [illegible]—Vente régulière de meubles.
- Valton, No 11 rue Natchez—Jambons, [illegible] beurre, comestibles, etc.
- Simon, Marks & Co, à leur salle d'encan, [illegible] rue de Chartres — Chaussures, habits du de saison, chapeaux, &c.

ATTENTION!

- Propriété améliorée et Bonds de Lencan par le shérif.
- Aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants intérieure, rue Royale, le shérif procèdera [illegible] aux enchères publiques de l'intérêt d'un [illegible] à un terrain avec toutes les bâtisses et [illegible] quelconque s'y trouvent, situés au faubourg [illegible] entre paroisse et dans cet Etat, rue [illegible] de la rue Delachaise et l'Avenue Louisiane.
- [illegible], bonds de Levée, chacun de $2,111 sont annoncés.

IF Faites imprimer vos Factures, Cartes, [illegible] ou "Pelican Printing Office"), opposite des rues Camp et Poydras.

CANDIS PURS et sans MELANGE. [illegible] rie fine en tous grades chez J. VILLARCHIA & Co, Successeurs d'Ernest [illegible], 83 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, MARDI.

- Grand Bal de Mardi Gras.
- [illegible] DE MUSIQUE.—Grand accès de [illegible] d'Opéra-bouffe de Madame Oates.
- [illegible].—The Nervous Man and the Man of Nerve.
- [illegible] NATIONAL—Troupe royale Japonaise.
- CRESCENT CITY.—Fos 69 et 69, rue Chartres.

Projet de Marche Triomphale.

[illegible] le commencement de cette guerre, [illegible] c'est fait remarquer par sa partialité en faveur de la Prusse et, surtout, son antipathie contre la France. N'aura-t-il donc, de voir ajouter aux [illegible] de la mère-patrie de la Louisiane, journal va même jusqu'à devancer les événements dans ses commentaires.

[illegible] son édition d'hier soir, le *Times* dit que la veille était le jour fixé pour la marche triomphale de Prussiens dans Paris, et il a soin d'ajouter que n'est pas la première fois que l'humiliation aura été subie par [illegible]. Il insiste avec complaisance sur les circonstances aggravantes de [illegible] et il termine par la phrase que n'est qu'une nouvelle insulte [illegible] et au bon sens, déguisée sous [illegible] d'une hypocrite commisération.

[illegible] plutôt que cette grande affliction [illegible] la malheureuse France sera [illegible] dégradée et apportera à son peuple [illegible] trop fier, trop agressif et trop [illegible] de la gloire, une grande leçon [illegible] modération, de contrôle de soi-même, de respect pour le droit des autres, [illegible] découlera d'une façon plus permanente, plus élevée et plus substantielle, la prospérité, de bonheur et de gloire [illegible] peuvent un donner les triomphes [illegible] dévastateurs et barbares de la [illegible].

[illegible] six ans, le roi de Prusse a volé [illegible] Schleswig aux dépens du Danemark, deux duchés, au roi de Hanovre, son royaume et à une douzaine de [illegible] petits Etats ; il a anéanti la [illegible] germanique et fait des rois de Bavière, de Wurtemberg, et de Bade, de Mecklembourg et autres vassaux. Il a subitement provoqué, le sachant non préparée à [illegible] de pouvoir l'écraser en je[illegible] un million de soldats armés, [illegible] a promis et permis le pillage, [illegible] autorisé, par le droit du plus fort, [illegible] deux provinces, l'Alsace [illegible] Lorraine. Et le *Times* ne trouve [illegible] à adresser qu'à la France, et il [illegible] ne pas que la marche triomphale Prussiens dans Paris soit un fait [illegible] pour en faire l'objet de ses commentaires.

[illegible] le *Times* s'est trop hâté. Cette marche triomphale à travers Paris n'aura [illegible] lieu.

En effet, on ne nous lisons dans correspondance télégraphique de Londres :

[illegible] des troupes prussiennes ne devait [illegible] le 19, s'il est vrai que [illegible] décidé prolongé d'une semaine [illegible] à l'Assemblée nationale [illegible]. La prolongation de l'armistice [illegible] pour effet de maintenir en [illegible] convention conclue à Versailles [illegible] de cette convention dit [illegible] l'armistice l'armée allemande [illegible] ne pas dans Paris."

[illegible] faite pour entrer dans la ville [illegible] violation de l'armistice. Elle [illegible] à la reprise des hostilités."

[illegible] dépêches semblent indiquer [illegible] sérieuse est prolongé jusqu'au [illegible]. Or, si d'ici là, la paix est conclue, [illegible] on empereur de Prusse n'aura [illegible] droit de passer des revues aux Tuileries ni ses troupes prennent le chemin pour retourner vers l'Allemagne, [illegible] s'embarquer, en dehors [illegible] à la limite des lignes actuelles, [illegible] l'article 6 de la convention n'aurait [illegible] aucun sens. Les troupes prussiennes [illegible] évidemment avoir, la paix faite, [illegible] qu'elles n'ont pas pendant l'armistice.

[illegible] DU GAZ BARBARIN.—Nous [illegible] l'attention sur les documents que [illegible] dans nos colonnes d'un [illegible] Gaz Barbarin. Deux professeurs [illegible] attestent que l'éclairage barbarin ne présente pas le moindre [illegible] d'explosion, et les présidents [illegible] agences d'assurance à la Nlle-Orléans [illegible] à l'unanimité qu'ils ne font pas les appareils fournis par [illegible] comme dangereux et qu'ils [illegible] également, jamais augmenté [illegible] assurances dans les bâtisses où [illegible] cette où il se trouvé des appareils [illegible] système.

[illegible] DU MOTEUR PAR LE GAZ AMERICAIN.—On verra par un avis que les [illegible] d'exhibition pour un certain [illegible] actions disponibles dans le capital [illegible] compagnie sont ouvertes rue [illegible] No 115.

[illegible].—Nous sommes certain que [illegible] auront avec intérêt la liste de [illegible] que publie dans nos colonnes [illegible] Théodore Danziger & Son, [illegible] de plusieurs de ces articles [illegible] indiquant qu'il y a eu [illegible] forte diminution afin d'arriver à [illegible] plus rapide de l'assortiment. Les dames trouveront donc dans [illegible] de la rue du Canal No 203, en face [illegible] et Remparts, d'excellentes [illegible] que nous les engageons à ne pas [illegible] échapper.

[illegible] D'ARGENT.—On trouvera de l'argent [illegible] à des conditions très libérales au No 133 rue Royale.

[illegible] une dame souffrait depuis longtemps [illegible] douloureuse affection bronchiale [illegible] et les soins restaient impuissants [illegible] la ténacité du mal. La maladie traits au SIROP DE NAVETS Iodurés [illegible] que prépare la Pharmacie LAPLACE, [illegible] est maintenant tout-à-fait guérie.

[illegible] POUR LES PLOMBEURS.—MM. [illegible] et Applegate, plombiers, rue [illegible] 146, marchands en gros et en détail, fournissent tous articles pour les [illegible], des pompes de fer et de cuivre [illegible] robinets de tout genre. Voyez l'annonce.

[illegible] VINS DE L'OUEST.—On trouvera chez [illegible] Cobb, Dolhonde & Co., rue des Magasins, No 89, du bacon de choix, des jambons fournées des meilleures marques et garanties de première qualité, et qui seront vendus à des prix très modérés. Voyez l'annonce.

[illegible] directement de l'Ouest. Tous ces [illegible] seront vendus en lots à la convenance des acheteurs et consommateurs.

[illegible] M. Henri Rochefort, qui faisait partie [illegible] artillerie de la garde nationale a été [illegible] dans le sortie du 19 janvier.

THEATRE DE L'OPERA.—L'Opéra vient d'avoir une série de représentations brillantes, qui font grand honneur à la Direction et à ses pensionnaires.

Samedi, *Jérusalem* a été chanté avec éclat par MM. Cazeaux, Dumestre, Périé Dubosc et Mlle Rozès. M. Périé, qui remplaçait au pied levé, dans le rôle de Roger, M. Castelmary indisposé, s'est acquitté de sa tâche de façon à mériter tous les suffrages. L'ensemble de la représentation a été satisfaisant à tous les points de vue.

Dimanche, Mmes Naddi et Dumestre, MM. de Keghel et Périé ont interprété *Le Songe d'une Nuit d'Eté*, en véritables artistes et y ont obtenu un succès des plus mérités.

Enfin, hier, a eu lieu, dans *Lucie*, la huitième représentation de M. Lefranc. Il y avait foule à l'Opéra, et la vaste salle n'a pas pu recevoir tous ceux qui désiraient entendre la belle œuvre de Donizetti. Le contrôle a refusé, sous nos yeux, un très grand nombre de personnes. Ce simple fait montre la vogue dont jouit notre théâtre ; cette vogue, disons-le, est bien méritée. Car l'ensemble des représentations est digne de la première scène lyrique d'Amérique, et du public distingué qui lui donne son patronage. C'est la juste récompense des efforts que la Direction fait dans l'intérêt des plaisirs de la population orléanaise.

Lucie a été parfaitement exécutée, et Mme Naddi, MM. Lefranc, Dumestre et de Keghel, ont eu chacun, dans la proportion de leurs rôles, un succès qui revenait légitimement au talent dont ils sont fait preuve. Le célèbre sextuor a été couvert d'un tonnerre d'applaudissements, et l'on a redemandé les artistes à la fin de chaque acte. Les chœurs et l'orchestre méritent aussi tous nos éloges. Nous aimons à leurs rendre pleine justice.

Aujourd'hui, mardi, la salle étant louée à la société des *Mystick-Krew*, l'Opéra fera relâche.

Jeudi prochain aura lieu dans *Lucie* la neuvième représentation de M. Lefranc.

GRAND BAL DU MARDI GRAS.—Ce soir la salle des Odd-Fellows sera resplendissante de lumières, de costumes aux riches couleurs et de blanches écailles. Sous le masque on pourra deviner plus d'un frais et gracieux visage et plus d'un incognito sera trahi par un rire au timbre argentin. C'est qu'une société d'élite se trouvera réunie dans cette salle, sous les auspices de la Société Choisie des Jeunes Gens, pour enterrer le Carnaval de 1871. Un excellent orchestre exécutera les danses et les quadrilles les plus populaires et la fête se prolongera jusqu'à l'heure où l'Aurore aux doigts de rose quitte la couche de son vieil époux.

Les émeutes du 22 janvier, à Paris.

Voici les proclamations lancées par le maire de Paris, à l'occasion des émeutes du 22 janvier :

Maire de Paris aux commandants des secteurs.

"Paris, le 22 janvier 1871, quatre heures cinquante-deux minutes du soir.

"Quelques gardes nationaux factieux, appartenant au 10le de marche, ont tenté de prendre l'Hôtel-de-Ville. Ils ont tiré sur les officiers de service et ont blessé grièvement un adjudant-major de la garde mobile. La troupe a repris, l'Hôtel-de-Ville a été fusillé des fenêtres des maisons qui lui font face, de l'autre côté de la place, et qui étaient d'avance occupées. On a lancé sur nous des bombes et tiré des balles explosives. L'agression a été la plus lâche et la plus odieuse d'abord au début, puisqu'on a tiré plus de cent coups de fusil sur le colonel et ses officiers au moment où ils congédiaient une députation admise un instant avant à l'Hôtel-de-Ville. Non moins lâche ensuite, quand, après la première décharge, la place s'était vidée et le feu ayant cessé, nous fûmes fusillés des fenêtres en face. Dites bien ces choses aux gardes nationaux et tenez-moi bien au courant si tout est rentré dans l'ordre. La garde républicaine et la garde nationale occupent la place et les abords.

"JULES FERRY."

Maire de Paris aux grands maires :

"Paris, le 22 janvier 1871, cinq heures quarante minutes du soir.

" L'Hôtel-de-Ville a été attaqué par une compagnie du 10le de marche au moment où une délégation qu'on venait de recevoir saluait le gouvernement. Il venait de franchir la grille. A ce moment, le colonel commandant l'Hôtel-de-Ville et deux de ses officiers qui étaient occupés, entre les grilles et le bâtiment à parler aux groupes, assez peu nombreux d'ailleurs, qui étaient massés par vive fusillade.

" L'adjudant du bataillon de garde mobile est tombé frappé de trois balles. C'est alors seulement que nous avons compris. La place se vida en un instant, et le feu cessa du côté des défenseurs de l'Hôtel-de-Ville, mais les maisons qui font face des deux côtés du bâtiment de l'Assistance publique étaient occupées d'avance, et une nouvelle et plus vive fusillade partit de leurs fenêtres, dirigée sur le premier étage de l'Hôtel-de-Ville, qui en porte les traces. Il est à noter que, parmi les projectiles, on a trouvé beaucoup de balles *explosibles* et de petites *bombes*.

" L'arrivée de la garde nationale et de la garde républicaine a mis fin à cet horrible guet-apens. Ordre a été donné aux gardes nationaux et un officier subalterne dans les maisons, un capitaine du 10le de marche, qui avait commandé le feu avec l'ex-commandant Sapia.

" Ainsi, par le crime de quelques-uns, cette extrémité douloureuse n'aura pas été épargnée à notre glorieux et malheureux Paris. Une agression aussi lâche que folle a semblé une page de plus à notre histoire, comme moi, pénétré de la plus profonde douleur. L'Hôtel-de-Ville et ses abords sont intacts, malgré que la France est décidée à ne pas tolérer de pareils attentats.

" Au moment où nous écrivons, l'ordre est complétement rétabli et la population tout entière déplore le coupable attentat de l'insurrection de la Nlle-Orléans, qui est aujourd'hui tout-à-fait guérie.

[illegible] POUR LES PLOMBEURS.—MM. [illegible] et Applegate, plombiers, rue [illegible] 146, marchands en gros et en détail, fournissent tous articles pour les [illegible], des pompes de fer et de cuivre [illegible] robinets de tout genre. Voyez l'annonce.

[illegible] VINS DE L'OUEST.—On trouvera chez [illegible] Cobb, Dolhonde & Co., rue des Magasins, No 89, du bacon de choix, des jambons fournées des meilleures marques et garanties de première qualité, et qui seront vendus en lots à la convenance des acheteurs et consommateurs.

— Les Prussiens ont fusillé un enfant de onze ans, à Rueil, parce qu'on avait découvert dans la maison où il se trouvait un poste de francs-tireurs.

Le Programme des Jacobins.

Nous trouvons, dans le *Progrès de Lyon*, le programme suivant de l'*Alliance*, nouvelle société ultra-républicaine, fondée à Paris sous les auspices des citoyens Delescluze, Ledru-Rollin et Peyrouton :

Bases de la constitution politique de la France.

La *République, une et indivisible*, organisée par le suffrage universel.

Une assemblée nationale unique, d'où sortira le pouvoir exécutif, élu et révocable par elle.

Les conseils municipaux, élus par le suffrage universel et ayant seuls le droit de nommer et révoquer les maires et adjoints, la loi limitant leurs attributions.

Les mêmes principes applicables à tout corps intermédiaires entre la commune et l'assemblée nationale.

La publicité des séances de tous ces corps élus.

La justice rendue gratuitement autant que possible à la gratuité,—publique dans toutes ses phases de la procédure,—ayant pour base le jury.—Le magistrat nommé par l'élection, suivant des conditions d'aptitude et pour un temps déterminé par la loi.—Suppressions de toutes juridictions exceptionnelles.

La responsabilité des fonctionnaires publics de tout ordre, et le droit, pour chaque citoyen, de poursuivre directement, devant le jury, tout abus de pouvoir et tout crime ou délit.

La séparation absolue des Eglises et de l'Etat.—Suppression du budjet des cultes et de toute allocation communale ou départementale aux clergés.—Abolition des corporations religieuses.

L'enseignement de l'Etat, laïque à tous les degrés.—L'instruction au premier degré, gratuit et obligatoire.—L'instruction au second degré et au degré supérieur, gratuite et facultative.—La liberté de l'enseignement pour le second degré et pour le degré supérieur.—A tous les degrés, large développement de l'enseignement professionnel.

La liberté illimitée de la presse, sans aucune loi fiscale.

Le droit de réunion et d'association, comme garanties contre les erreurs de la majorité et comme sauvegardes des droits de la minorité ;

Suppression de l'armée permanente.—Création d'une milice nationale composée de tous les citoyens valides.—Les grades conférés à l'élection jusqu'à celui de chef de bataillon inclusivement. La loi fixant les conditions d'aptitude pour les armes spéciales.

Réduction considérable du budjet.—Transformation successives des impôts au un impôt unique, qui finisse par ne plus être qu'une mutualité et une assurance contre tous risques.—Suppression immédiate des impôts de consommation et ils tous ceux qui pèsent sur le travail, arrêté, la production et chargent le contribuable en sens inverse de ses ressources.

Extinction de tous monopoles et privilèges.

Suppression des titres nobiliaires.

Amortissement graduel de la dette publique et interdiction de créer désormais aucune rente perpétuelle.

Application immédiate de réformes sociales, économiques et d'institutions de nature à assurant progressivement au travailleur le produit intégral de son travail.

La répudiation de toute guerre de conquête, mais sans qu'il soit jamais permis de traiter avec l'ennemi tant qu'il foulera le sol sacré de la patrie.

LES ELECTIONS EN FRANCE. — Voici quelques nouveaux détails sur les représentants élus :

M. Gambetta, qui a été élu représentant de Paris, a également été nommé dans Seine-et-Oise, dans le Haut-Rhin et dans le Bas-Rhin.

Dans Seine-et-Oise, MM. Farre, Picard et Thiers sont élus représentants ; ainsi que MM. Carnot, Portalis, Barthélemy-Saint-Hilaire et Rameau, maire de Versailles. M. Picard est aussi élu dans la Meuse, et Favre dans l'Aisne.

Il se confirme que le duc d'Aumale a été nommé représentant dans l'Oise.

Dans le Bas-Rhin ont été élus, outre M. Gambetta, M. Kuss, maire de Strasbourg, le maire de Schlettstadt et M. Reuss.

M. Grévy est nommé représentant du Jura. Dans le Département du Nord, les candidats monarchiques ont obtenu 159,000 voix et les républicains 97,000.

D'après le *World*, cinquante-quatre départements ont élu 370 orléanistes et conservateurs et 80 républicains. Si cette proportion était la même dans tout le pays, l'Assemblée comprendrait 630 monarchistes et 130 républicains.

MORT DE BENCEL.—Une dépêche parisienne nous apprend la mort de M. Bancel. Il était né à Valence (Drôme), en 1823 ; et ce fut, en 1848, qu'il commença à se faire remarquer. Nommé représentant du peuple à l'Assemblée législative, il siégea avec la Montagne, et se signala particulièrement dans les débats relatifs à la révision de la Constitution. Exposé des terribles fatalités, après le coup d'Etat du 2 décembre, il se retira à Bruxelles, où il fit avec éclat un cours libre à l'Université. Rentré à Paris, après l'amnistie, il reprit la vie politique et fut élu député, à une grande majorité, en 1869, comme candidat de l'opposition irréconciliable.

L'Armée française et l'armée allemande.

Le Mans, 19 janvier, 9 h. du matin.

Le glorieux exemple donné par la Bretagne n'a pas trouvé beaucoup d'imitateurs dans les provinces voisines. Nous avons tous commencé par la Basse-Normandie, et ceux du Maine et de l'Anjou paraissent parfaitement disposés à les imiter en cas de nécessité. La population rurale de ces districts offre tous les vrais caractéristiques du " paysan frugal " par excellence. Son sens commun est d'une netteté et d'une solidité rares. Son courage et son sang-froid sont également remarquables, mais pas d'une manière bruyante. Il ne se vante pas, il ne gesticule pas, il ne jure pas. Il ne se met en colère que contre les Prussiens, et il ne le fait que lorsqu'il a devant lui un ennemi. Alors il devient terrible. Il ne connaît plus ni peur ni pitié. Il ne sait plus ce que c'est que la fatigue. Il ne sent plus la faim. Il ne voit plus que le but qu'il veut atteindre, et il y va droit comme un taureau furieux. Il ne tient compte ni des obstacles ni des dangers. Il ne calcule pas ses forces. Il ne mesure pas ses coups. Il ne se ménage pas. Il ne se repose pas. Il ne se repose jamais. Il ne se repose que quand il est mort ou quand il a vaincu.

Quand on songe à tout cela, les Prussiens ne comptent pas à Pilde que corps à corps à la baïonnette, ils sont infiniment supérieurs à leurs adversaires, mais qu'à distance, comme à l'artillerie entre en jeu, les derniers n'ont pas d'égaux. " Ils règlent tranquillement leur tir, et du moment où il est réglé, ils font rarement comme on dit, " balle, un homme rien vu de perdu ". Ce qui leur manque, c'est l'élan, — terme dans lequel les Français comprennent l'ensemble des qualités qui font le tempérament de la race, — et c'est cet élan qui a été donné à nos troupes par la création d'un corps franc-tireurs qui est le type le plus parfait de ce genre de service, service qui est dû au dévouement de quelques centaines de Français qui ont tout sacrifié pour venir se battre pour leur pays. Placés comme ils le sont, entre le diable et l'abîme", ou, en d'autres termes, entre le Français et le Prussien, leur position n'est assurément pas enviable, mais de tous les récits qui circulent il paraît résolument ressortir que le peu de politesse qu'ils daignent manifester en général envers les soldats du roi Guillaume, "ou, faisait observer un officier en présence d'une nombreuse assemblée de ses collègues, en cercle dans une compagnie, et que l'on demande à un paysan s'il y a quelque chose à faire, il répond invariablement par la négative. Mais qu'on lui dise : " Il y a eu un combat près d'ici hier ?"—" Oh ! oui."—" Quel parti a eu le dessus ?"—" Je l'ignore !"—" Y a-t-il des Prussiens dans les environs ?"—" Je l'ignore."—" Un dit qu'il y a un bataillon dans le village voisin."—" Etes-vous sûr ?"—" Oh ! oui, bien."—Et si vous vous dirigez vers ce village qui en est rempli, vous pouvez être bien sûr que personne ne vous avertira."

Et comme appréciation de l'efficacité approuvée d'une voix unanime par ces cantonades précédents. "Les Prussiens obtiennent tout ce qu'ils désirent tandis que nos bons hommes meurent de faim dans leurs rues," tel est le cri continuel. L'inimitié qui existe entre les paysans et les francs-tireurs, qui, pour la plupart, sont natifs de ces fondre des villages sans défiance, ont attiré la colère de l'ennemi sur leurs malheureux habitants, explique assez clairement en face de nouveaux faits l'absence de patriotisme. Il va sans dire que les républicains attribuent leur défaite aux effets dégradants de vingt années de régime impérial. Par parenthèse, puisque le parle de francs-tireurs, il paraît que monsieur les membres des corps francs qui résident dans ces parages ont conduit les choses de haute main dans ces derniers temps, ainsi que le prouve un ordre général récemment lu aux piquets sous un strict contrôle militaire. Supposons que les méfaits qui leur sont attribués sont plutôt dûs aux Prussiens, qui, d'après une lettre adressée à un Mancunien par un gentleman américain, seraient l'habitude de se dégoiser en francs-tireurs et de commettre ces crimes sous ce costume.

Ce qui est généralement admis, c'est la grande supériorité des Allemands au point de vue de la discipline et des bons résultats qui en sont le couronnement. Nos soldats français qui ont été assez heureux pour échapper à la captivité jusqu'ici reconnaissent tous qu'heureusement il n'est pas en leur pouvoir de faire ce que font les Prussiens. Ils sont incapables de maintenir un égal degré d'ordre parmi les hommes sous le commandement. Des gens, qui sont sensibles, parmi nos Prussiens dévastent allemands comme des cimetières, chacun y pénètre en place et sait où il peut obtenir tout ce dont il a besoin, tandis que les Français font un vacarme continuel pendant plusieurs heures après que l'ennemi s'est retiré, demandent les uns aux autres, pour la plupart en vain, les choses dont ils ont besoin, cherchent des rations, du combustible, de l'eau, etc.

Quand on songe à tout cela, les Français ne comprennent pas à Pilde que corps à corps à la baïonnette, ils sont infiniment supérieurs à leurs adversaires, mais qu'à distance, comme l'artillerie entre en jeu, les derniers n'ont pas d'égaux. " Ils règlent tranquillement leur tir, et du moment où il est réglé, ils font rarement comme on dit, " balle, un homme rien vu de perdu ". Ce qui leur manque, c'est l'élan, — terme dans lequel les Français comprennent l'ensemble des qualités qui font le tempérament de la race, — et c'est cet élan qui a été donné à nos troupes par la création d'un corps franc-tireurs qui est le type le plus parfait de ce genre de service, service qui est dû au dévouement de quelques centaines de Français qui ont tout sacrifié pour venir se battre pour leur pays. Placés comme ils le sont, entre le diable et l'abîme", ou, en d'autres termes, entre le Français et le Prussien, leur position n'est assurément pas enviable, mais de tous les récits qui circulent il paraît résolument ressortir que le peu de politesse qu'ils daignent manifester en général envers les soldats du roi Guillaume. "on, faisait observer un officier en présence d'une nombreuse assemblée de ses collègues, en cercle dans une compagnie, et que l'on demande à un paysan s'il y a quelque chose à faire, il répond invariablement par la négative. Mais qu'on lui dise : " Il y a eu un combat près d'ici hier."—" Oh ! oui."—" Quel parti a eu le dessus ?"—" Je l'ignore !"—" Y a-t-il des Prussiens dans les environs ?"—" Je l'ignore."—" On dit qu'il y a un bataillon dans le village voisin."—" Etes-vous sûr ?"—" Oh ! oui, bien."—Et si vous vous dirigez vers ce village qui en est rempli, vous pouvez être bien sûr que personne ne vous avertira."

Et comme appréciation de l'efficacité approuvée d'une voix unanime par ces cantonades précédents. "Les Prussiens obtiennent tout ce qu'ils désirent tandis que nos bons hommes meurent de faim dans leurs rues," tel est le cri continuel. L'inimitié qui existe entre les paysans et les francs-tireurs, qui, pour la plupart, sont natifs de ces villages sans défiance, ont attiré la colère de l'ennemi sur leurs malheureux habitants, explique assez clairement en face de nouveaux faits l'absence de patriotisme. Il va sans dire que les républicains attribuent leur défaite aux effets dégradants de vingt années de régime impérial. Par parenthèse, puisque le parle de francs-tireurs, il paraît que messieurs les membres des corps francs qui résident dans ces parages ont conduit les choses de haute main dans ces derniers temps, ainsi que le prouve un ordre général récemment lu aux piquets sous un strict contrôle militaire. Supposons que les méfaits qui leur sont attribués sont plutôt dûs aux Prussiens, qui, d'après une lettre adressée à un Mancunien par un gentleman américain, seraient l'habitude de se déguiser en francs-tireurs et de commettre ces crimes sous ce costume.

Ce qui est généralement admis, c'est la grande supériorité des Allemands au point de vue de la discipline et des bons résultats qui en sont le couronnement. Nos soldats français qui ont été assez heureux pour échapper à la captivité jusqu'ici reconnaissent tous qu'heureusement il n'est pas en leur pouvoir de faire ce que font les Prussiens. Ils sont incapables de maintenir un égal degré d'ordre parmi les hommes sous le commandement. Des gens, qui sont sensibles, parmi nos Prussiens dévastent allemands comme des cimetières, chacun y pénètre en place et sait où il peut obtenir tout ce dont il a besoin, tandis que les Français font un vacarme continuel pendant plusieurs heures après que l'ennemi s'est retiré, demandent les uns aux autres, pour la plupart en vain, les choses dont ils ont besoin, cherchent des rations, du combustible, de l'eau, etc.

Quand on songe à tout cela, les Français ne comprennent pas à Pilde que corps à corps à la baïonnette, ils sont infiniment supérieurs à leurs adversaires, mais qu'à distance, comme l'artillerie entre en jeu, les derniers n'ont pas d'égaux. " Ils règlent tranquillement leur tir, et du moment où il est réglé, ils font rarement comme on dit, " balle, un homme rien vu de perdu ". Ce qui leur manque, c'est l'élan, — terme dans lequel les Français comprennent l'ensemble des qualités qui font le tempérament de la race, — et c'est cet élan qui a été donné à nos troupes par la création d'un corps franc-tireurs qui est le type le plus parfait de ce genre de service, service qui est dû au dévouement de quelques centaines de Français qui ont tout sacrifié pour venir se battre pour leur pays. Placés comme ils le sont, entre le diable et l'abîme", ou, en d'autres termes, entre le Français et le Prussien, leur position n'est assurément pas enviable, mais de tous les récits qui circulent il paraît résolument ressortir que le peu de politesse qu'ils daignent manifester en général envers les soldats du roi Guillaume. "on, faisait observer un officier en présence d'une nombreuse assemblée de ses collègues, en cercle dans une compagnie, et que l'on demande à un paysan s'il y a quelque chose à faire, il répond invariablement par la négative. Mais qu'on lui dise : " Il y a eu un combat près d'ici hier."—" Oh ! oui."—" Quel parti a eu le dessus ?"—" Je l'ignore !"—" Y a-t-il des Prussiens dans les environs ?"—" Je l'ignore."—" On dit qu'il y a un bataillon dans le village voisin. Etes-vous sûr ?"—" Oh ! oui, bien."—Et si vous vous dirigez vers ce village qui en est rempli, vous pouvez être bien sûr que personne ne vous avertira."

Et comme appréciation de l'efficacité approuvée d'une voix unanime par ces cantonades précédents. "Les Prussiens obtiennent tout ce qu'ils désirent tandis que nos bons hommes meurent de faim dans leurs rues," tel est le cri continuel. L'inimitié qui existe entre les paysans et les francs-tireurs, qui, pour la plupart, sont natifs de ces villages sans défiance, ont attiré la colère de l'ennemi sur leurs malheureux habitants, explique assez clairement en face de nouveaux faits l'absence de patriotisme. Il va sans dire que les républicains attribuent leur défaite aux effets dégradants de vingt années de régime impérial. Par parenthèse, puisque le parle de francs-tireurs, il paraît que messieurs les membres des corps francs qui résident dans ces parages ont conduit les choses de haute main dans ces derniers temps, ainsi que le prouve un ordre général récemment lu aux piquets sous un strict contrôle militaire. Supposons que les méfaits qui leur sont attribués sont plutôt dûs aux Prussiens, qui, d'après une lettre adressée à un Mancunien par un gentleman américain, seraient l'habitude de se déguiser en francs-tireurs et de commettre ces crimes sous ce costume.

Ce qui est généralement admis, c'est la grande supériorité des Allemands au point de vue de la discipline et des bons résultats qui en sont le couronnement. Nos soldats français qui ont été assez heureux pour échapper à la captivité jusqu'ici reconnaissent tous qu'heureusement il n'est pas en leur pouvoir de faire ce que font les Prussiens. Ils sont incapables de maintenir un égal degré d'ordre parmi les hommes sous le commandement. Des gens, qui sont sensibles, parmi nos Prussiens dévastent allemands comme des cimetières, chacun y pénètre en place et sait où il peut obtenir tout ce dont il a besoin, tandis que les Français font un vacarme continuel pendant plusieurs heures après que l'ennemi s'est retiré, demandent les uns aux autres, pour la plupart en vain, les choses dont ils ont besoin, cherchent des rations, du combustible, de l'eau, etc.

CHRONIQUE LOCALE.

LE PROCHE WALSH.—Le juge Cooley vient de rendre un jugement par lequel la Cour Suprême le confirme, la ville sera obligée de payer $10,000 à M. John Walsh, qui avait été obligé aux droits et privilèges de l'entrepreneur originel pour avoir fait faire dans une nouvelle division pour districts des rues de la ville de Jefferson, aujourd'hui Sixième District de la Nlle-Orléans. Le juge a dit que bien que le contrat ne fut pas de tous points légal et n'eût pas été fidèlement exécuté, il avait été sanctionné par l'action subséquente du Conseil.

RAPPORT MORTUAIRE.Pendant la semaine qui a fini dimanche à 6 heures du soir, il est mort à la Nlle-Orléans 90 personnes, dont 50 du sexe masculin, 35 du sexe féminin, et de non désignées ; 57 de race blanche, 16 de race noire, 11 de race mêlée et 6 des étrangers.

CONDAMNATION.—Les papiers dans l'affaire de Pedro Abrieul et Vincente Espronne, alias Salvaydas, condamnés le 15 octobre 1870, par la Première Cour de District, à être pendus le 18 novembre du malais Ambrosia, sur la Levée, le 26 mai 1869, et dont la sentence a été affirmée par la Cour Suprême, ont été envoyés par cette dernière cour. Les condamnés attendent maintenant le jour que le gouverneur désignera pour leur exécution.

EXPLOSION. — Une lampe à huile de charbon a fait explosion, hier, rue Prieur No 36, et un nommé Patrick Branigan a été gravement atteint. Il a été transporté à l'hôpital.

COUP DE FEU.—Hier matin, vers 2 heures, le feu a pris dans une maison basse en bois, appartenant à John Horshinke et occupée par John Long et par un fabricant de cigares nommé Martin. Le premier a reçu un coup de poignard qui lui a fait une blessure dangereuse. Le Dr. Cooper, appelé à visiter le blessé, pense qu'il ne le remettra pas. Mais s'est inquiné.—Ces lignes étaient écrites quand nous avons appris que Mason avait succombé.

JALOUSIE. — Creasy Jud est accusé d'avoir, nous ignorons de quelle manière, déguré Regina Tabbs pour l'empêcher d'aller danser au bal des mardi-gras.

VOL. — M. Bresig rapporte que, dimanche matin, on a forcé une armoire chez lui, rue de la Vieille-Levée, 145, et qu'on a enlevé une boîte de ferblanc contenant plus de $500 en argent, et $600 en monnaie courante.

Dimanche soir, la maison du capitaine George L. Lyall, rue Conseil 125, a été visitée par un nègre nommé Joseph Mandeville qui avait passé par-dessus la barrière du fond à l'aide d'une échelle. Il a volé $800 en monnaie courante, et des effets domestiques valant en tout $1900. Le nègre Mandeville a pu être identifié par la police employé dans la maison, pendant activement parfaitement les lieux. Il a été arrêté bientôt après et a on retrouvé sur lui une montre et une chaîne d'or.

Dans la rue Esterpe, au No 155, un vol s'habite et de bijoux a été exécuté par un voisin qui a pu s'introduire dans l'intérieur par une fenêtre donnant sur une allée. M. Da Costa, qui habite cette maison, ignore qu'il a pu faire cette escalade.

On a aussi volé chez M. Wendlief, rue des Remparts 487, des pantalons d'uniforme et d'autres effets domestiques.

LE CANAL CARONDELET.—On a fait hier quelques travaux dans le canal Carondelet, mais c'est déjà à Valence (Drôme), en 1828 ; et ce fut, en 1848, qu'il commença à se faire remarquer. Nommé représentant du peuple à l'Assemblée législative, il siégea avec la Montagne, et se signala particulièrement dans les débats relatifs à la révision de la Constitution. Exposé des terribles fatalités, après le coup d'Etat du 2 décembre, il se retira à Bruxelles, où il fit avec éclat un cours libre à l'Université. Rentré à Paris, après l'amnistie, il reprit la vie politique et fut élu député, à une grande majorité, en 1869, comme candidat de l'opposition irréconciliable.

L'Armée française et l'armée allemande.

Le Mans, 19 janvier, 9 h. du matin.

Le glorieux exemple donné par la Bretagne n'a pas trouvé beaucoup d'imitateurs dans les provinces voisines. Nous avons tous commencé par la Basse-Normandie, et ceux du Maine et de l'Anjou paraissent parfaitement disposés à les imiter en cas de nécessité. La population rurale de ces districts offre tous les vrais caractéristiques du " paysan frugal " par excellence. Son sens commun est d'une netteté et d'une solidité rares. Son courage et son sang-froid sont également remarquables, mais pas d'une manière bruyante. Il ne se vante pas, il ne gesticule pas, il ne jure pas. Il ne se met en colère que contre les Prussiens, et il ne le fait que lorsqu'il a devant lui un ennemi. Alors il devient terrible. Il ne connaît plus ni peur ni pitié. Il ne sait plus ce que c'est que la fatigue. Il ne sent plus la faim. Il ne voit plus que le but qu'il veut atteindre, et il y va droit comme un taureau furieux. Il ne tient compte ni des obstacles ni des dangers. Il ne calcule pas ses forces. Il ne mesure pas ses coups. Il ne se ménage pas. Il ne se repose pas. Il ne se repose jamais. Il ne se repose que quand il est mort ou quand il a vaincu.

Quand on songe à tout cela, les Français ne comptent pas à Pilde que corps à corps à la baïonnette, ils sont infiniment supérieurs à leurs adversaires, mais qu'à distance, comme l'artillerie entre en jeu, les derniers n'ont pas d'égaux. " Ils règlent tranquillement leur tir, et du moment où il est réglé, ils font rarement comme on dit, " balle, un homme rien vu de perdu ". Ce qui leur manque, c'est l'élan, — terme dans lequel les Français comprennent l'ensemble des qualités qui font le tempérament de la race, — et c'est cet élan qui a été donné à nos troupes par la création d'un corps franc-tireurs qui est le type le plus parfait de ce genre de service, service qui est dû au dév